

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
YALGADO OUEDRAOGO

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice
=++++=++++=

Arrêté N° 2004 1212 /MS/SG/CHUYO
Portant nomination des Chefs de services
du Département de la Pharmacie et des
Laboratoires du centre hospitalier
universitaire Yalgado Ouédraogo.

LE MINISTRE DE LA SANTE,

Visa CF N° 255
16-07-2004
Direction de Contrôle Financier
Le Contrôleur Financier du
Ministère de la Santé
Ministère de l'Économie et des Finances

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n° 2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu la Loi N°035/2002/AN du 26 novembre 2002, portant création de la catégorie d'Etablissement Public de Santé ;
- Vu le Décret n° 2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu le Décret n° 99-051/PRES/PM/MEF du 5 mars 1999, portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère administratif ;
- Vu le Décret n° 99-278/PRES/PM/MS/MEF/MASF du 03 août 1999, portant statuts des Etablissements Hospitaliers Publics ;
- Vu l'Arrêté n° 2000-053/MS du 08 février 2000, portant organisation et fonctionnement des Etablissements Hospitaliers Publics ;
- Vu La Délibération n°2003-004/MS/SG/CHNYO-CA du 28 avril 2003, portant adoption du projet d'établissement du centre hospitalier national Yalgado Ouédraogo ;
- Vu la Délibération n°2003-008/MS/SG/CHNYO-CA du 23 mai 2003, portant adoption de la proposition de restructuration des services de Laboratoires, de Biologie et de Biochimie du centre hospitalier national Yalgado Ouédraogo ;
- Vu la Décision n°2003-327/MS/SG/CHUYO du 17 NOVEMBRE 2003, portant création du Département de la Pharmacie et des Laboratoires du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo ;

Sur proposition de la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO.

ARRETE :

Article 1 : Monsieur **SAWADOGO Mamadou**, Professeur Agrégé de Biochimie est nommé Chef de service du service de Biochimie du Département de la Pharmacie et des Laboratoires du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo ;

Article 2 : Monsieur **GUSSOU Innocent Pierre**, Professeur titulaire de Pharmacologie et Toxicologie, Mle 10 737, est nommé Chef de service du service de la Pharmacie hospitalière cumulativement avec ses fonctions de Chef de Département de la Pharmacie et des Laboratoires du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo.

Article 3 : Monsieur **SANGARE Lassana**, Maître Assistant en Bactério-virologie, est nommé Chef de service du service de Bactériologie et virologie du Département de la Pharmacie et des Laboratoires du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo.

Article 4 : Monsieur **SANOU Idrissa**, Pharmacien spécialiste en Bactério-virologie, Mle 36 272, est nommé chef de service du service de Parasitologie du Département de la Pharmacie et des Laboratoires du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo cumulativement avec ses fonctions au service de Bactériologie.

Article 5 : Monsieur **NACOULMA Eric Williams Camille**, Médecin spécialiste en Hématologie clinique, matricule 56 538, est nommé Chef de service d'Hématologie du Département de la Pharmacie et des Laboratoires du centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo cumulativement avec ses fonctions en Médecine Interne.

Article 6 : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et la Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 7 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

1 – CAB 1 – Intéressés
1 – SG 1 – Archives
1 – PCA 1 – CHUYO
1 – Tout services
1 – DGHSP
1 – Solde/CHUYO

Ouagadougou, le **28 JUL 2004**

Bédouma Alain YODA ./-
Officier de l'Ordre National